

Annexe 2

Cadre de résultats du Projet « Groupes solidaires (GS) : Plaidoyers et actions collectives de personnes vulnérables et survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) pour leur bien-être dans le Territoire de Walungu, Chefferie de Ngweshe : Groupements de Walungu-Centre et Burhale. »

<u>Impact – objectif global</u> La situation de vie des personnes vulnérables et des femmes et jeunes filles survivantes de VSBG s'est améliorée grâce à leur soutien mutuel, leur plaidoyer et les activités communes réalisées dans le cadre de leurs groupes solidaire (GS) et leurs réseaux des	GS.
<u>Outcome 1</u> Les femmes et jeunes filles survivantes de VSBG ainsi que d'autres personnes vulnérables, organisées en groupes solidaires GS, ont amélioré leur situation socioéconomique et psychosociale Indicateur 1.1 Nombre de GS constitués, réalisant des activités communes qui améliore la situation de vie : travaux champêtres communs, cultures agro-écologiques sur des champs communautaires, élevage de cobayes, lapins et dès que possible de petits ruminants, petits commerces réalisés ensemble, caisses d'épargne communes avec crédits internes pour la survie. Indicateur 1.2 Nombre et % de femmes et nombre et % d'hommes membres de GS qui augmentent leur revenu et qui améliorent leurs conditions de vie a) grâce au travail en groupe ; b) grâce à l'exploitation de lopins de terre mis à leur disposition suite au plaidoyer mené par les femmes. Indicateur 1.3 a) Nombre et % de femmes et de filles et nombre et % d'hommes et de garçons membres de GS qui voient leur bien-être général amélioré. b) Nombre et % de femmes et de filles et d'hommes et de garçons qui avaient souffert de symptômes de stress suite à des traumatismes – angoisse, fatigue et/ou douleurs chroniques, dépression – et nombre et % qui constate une diminution de ces symptômes. c) Nombre et % de femmes et de filles et d'hommes et de garçons appartenant à des GS, qui sont capables de s'exprimer verbalement devant les autres et de vivre et montrer leurs émotions nuancées (joie, déception, appréciation, crainte, curiosité...).	<u>Suppositions :</u> Volonté des personnes cibles de collaborer ; soutien des autorités locales. <u>Valeurs cibles :</u> 2027 : 80 GS de 20-25 membres, avec activités communes 2027 : 90% soit 1800 femmes membres de GS 300 hommes associés aux GS 2027 : 90% soit 1800 femmes et 300 hommes, 2027 : 90% des membres avec symptômes 2027 : 90% soit 1800 femmes et 300 hommes
<u>Output 1.1</u> Des personnes engagées et disposées de soutenir le projet dans la mise en œuvre sont identifiées et organisées en Groupes de Volontaires Communautaires (VC) ; parmi elles/eux, des Animatrices locales / animateurs locaux (AL) sont identifiés et formés pour leur tâche. Indicateur 1.1.1 Les AL sont capables de mener des animations initiales avec de nouveaux GS et elles/ils accompagnent les GS – environ 3-5 GS par 1 AL – avec succès dans leurs activités.	<u>Suppositions :</u> Des personnes engagées s'y trouvent et elles/ils ont la volonté de se manifester et de collaborer avec le projet.

Indicateur 1.1.2 Les AL ont la capacité de créer des ponts entre les GS et les autorités locales, notamment en faveur des plaidoyers menés par les GS et leurs réseaux. Output 1.2 Les GS sont encouragés et préparés pour leur quête pour l'accès à des champs communautaires ; les membres sont formé-e-s dans des méthodes agroécologiques appropriées et de l'élevage de cobayes, lapins et dès que possible aussi de petits ruminants. Indicateur 1.2.1 Après une année, chaque GS dispose d'un champ communautaire que les membres du GS cultivent conjointement. Indicateur 1.2.2 Sur les champs communautaires, des méthodes agroécologiques sont utilisées pour planter une nourriture variée et saine, sans l'utilisation de pesticides synthétiques et avec une utilisation d'engrais chimiques très limitée. Indicateur 1.2.3 Les membres des GS élèvent de petits animaux (cobayes, lapins ou autres) pour enrichir leur nourriture et fertiliser leurs terrains. Output 1.3 Les membres des GS reçoivent dans le cadre d'animations et de formations spécifiques des informations sur comment s'entraider et gérer soi-même et ensemble le bien-être mental et physique. Indicateur 1.3.1 Un comportement qui favorise le bien-être mental et la diminution des symptômes de traumatismes est reconnu parmi les membres des GS et respecté : pratiquer l'entraide, créer des relations de confiance et d'acceptation mutuelle, se souvenir des forces et des ressources de soi-même et des autres. Indicateur 1.3.2 L'expression verbale et autre est favorisée – sans la forcer – par une ambiance de confiance mutuelle parmi les membres des GS et les AL et VC et une attitude de l'écoute et de l'acceptation envers l'autre.	Les églises et autorités locales sont disposées de céder des terrains à moindres coûts pour l'utilisation commune par les GS. Les informations partagées pour faciliter la diminution des séquences traumatiques sont compréhensibles et encourageantes pour les membres des GS.
Outcome 2 Les droits des femmes vulnérables et survivantes de VSBG sont respectés et leur protection est assurée, grâce aux plaidoyers qu'elles mènent à leur égard auprès des autorités locales, dans le cadre de leurs GS et des réseaux des GS. Indicateur 2.1 Nombre de terrains agricoles acquis et exploités par les membres des GS après les plaidoyers menés par les femmes. Indicateur 2.2 a) Nombre et % de femmes avec enfants où les enfants ont pu être enregistrés auprès des services de l'état civil ; b) nombre d'enregistrements effectués après les délais prescrits par la loi grâce aux plaidoyers menés par les femmes, la société civile et les autorités coutumières auprès des juridictions compétentes.	Suppositions : Des hommes et leaders d'opinion, autorités soutiennent les femmes Valeurs cibles : En 2026/27 : 90% des GS ont un champ communautaire + des lopins individuels 80% des femmes et enfants concernés.

Indicateur 2.3 Nombre de femmes membres de GS ainsi que d'hommes et de jeunes associés avec les GS sensibilisés et formés sur la prévention a) des IST / VIH et b) des violences de tout genre – et qu'elles/ils les préviennent avec succès. Indicateur 2.4 Nombre et caractère de changements d'habitudes traditionnelles en faveur du respect des droits de la femme et de l'égalité entre les genres observés.	En 2027 : 90% des hommes & femmes des GS sensibilisé-e-s. (Nombre traitements en hausse) Des observations qualitatives sont décrites.
<u>Output 2.1</u> Les autorités, les leaders d'opinion et les membres des GS sont invité-e-s à des ateliers sur les droits civiques et humains, le code familial et les droits de la femme et du jeune enfant : droit à la citoyenneté, à l'héritage, à l'accès au système de santé et à la scolarité des enfants ; droit à la protection de l'intégrité de chaque personne et droit à la réparation au cas de la violation de l'intégrité. Indicateur 2.1.1 Nombre d'ateliers organisés en présence des autorités, leaders d'opinion et membres de GS et contenus des ateliers. Indicateur 2.1.2 Nombre et contenus d'animations menées et de formations conduites pendant les rencontres des GS et de leurs réseaux. <u>Output 2.2</u> Les GS et leurs réseaux sont accompagnés dans la préparation des plaidoyers qu'elles souhaitent mener auprès des autorités locales, selon leurs propres priorités, pour revendiquer leurs droits. Indicateur 2.2.1 Nombre de réunions de réseaux de GS consacrées à l'analyse des droits fondamentaux les plus importants et à la préparation de plaidoyers pour leur revendication. Indicateur 2.2.2 Nombre et contenu de plaidoyers menés par les femmes auprès des autorités locales.	<u>Suppositions</u> Les autorités et leaders d'opinion sont prêt à participer aux ateliers, ensemble avec des membres des GS. Les membres des GS et les hommes qui sont associés sont ouvert-e-s aux formations et sensibilisations Les membres et responsables élues des GS ont le courage de présenter leurs revendications devant les autorités locales.
<u>Outcome 3</u> Les conflits fonciers impliquant les femmes vulnérables et les VSBG dans les communautés sont détectés, traités et transformés grâce aux interventions des réseaux des GS de femmes, accompagnées par les AL, les comités villageois de développement (CVD) et les comités de développement des groupements (CDG). Indicateur 3.1 Nombre de conflits fonciers et d'héritage traités et résolus / transformés avec le soutien des membres des CVD dans les villages au bénéfice des femmes et personnes vulnérables, et transmis au CDG. Indicateur 3.2 Nombre d'occurrences de VSBG détectées et traitées dans le respect de la loi et en tenant compte des besoins de protection de la victime,	<u>Suppositions</u> Les autorités locales soutiennent les médiations avec les familles en question. <u>Valeurs cibles</u> > 5 conflits fonciers / d'héritage identifiés, traités > 5 occurrences de VSBG identifiées, traitées et la protection des

avec le soutien des membres des CVD dans les villages, et transmis ensuite au CDG.	victimes améliorée.
<u>Output 3.1</u> Dans le cadre de rencontres avec les autorités locales, la nécessité de la mise en place et du bon fonctionnement de CVD et CDG et thématisée et leur facilitation par les autorités locales sollicitée. Indicateur 3.1.1 Nombre de rencontres avec les autorités locales au sujet de leur rôle dans la mise en place et la facilitation de la gestion des CVD et CDG. Indicateur 3.1.2 Nombre d'ateliers de capacitation avec les CVD et CDG au sujet de la gestion et transformation de conflits fonciers, des droits des femmes en matière foncière, ainsi que la protection contre les VSBG et les démarches nécessaires en cas d'occurrence de VSBG. <u>Output 3.2</u> Les GS, les réseaux des GS, les AL ont acquis des compétences pratiques sur la gestion et transformation de conflits fonciers, la prévention et la protection contre les VSBG, ainsi que les démarches en cas d'occurrence de VSBG. Indicateur 3.2.1 Nombre de médiations menées conjointement avec les CVD, CDG et les autorités locales dans des conflits fonciers. Indicateur 3.2.2 Nombre d'interventions entamées avec les autorités médicales, de la sécurité, judiciaires et les CVD et CDG en cas d'occurrence de VSBG. Indicateur 3.2.3 Qualité des mesures de prévention contre les VSBG prises.	<u>Suppositions</u> Les autorités locales sont prêtes à s'engager dans la mise en place de CVD et CDG et que ceux-ci interviennent dans la recherche de solutions pacifiques dans des conflits fonciers. Les autorités locales comprennent la nécessité de prévenir les VSBG et de les poursuivre, et aussi protéger les survivantes, en cas d'occurrence de VSBG.
<u>Outcome 4</u> Les groupes solidaires (GS) sont bien structurés avec présidente, secrétaire et trésorière qui connaissent leurs rôles et appliquent le règlement intérieur du GS approuvé par toutes ses membres ; un climat de confiance mutuelle et de confidentialité règne, ainsi qu'une capacité de dialoguer et de se mettre d'accord à l'interne, tout en respectant les besoins des membres les plus démunies et vulnérables. Indicateur 4.1 Nombre de GS structurés et fonctionnels avec présidente, secrétaire et trésorière élues et règlement intérieur écrit, approuvé et respecté par toutes les membres. Indicateur 4.2 Nombre et % de GS où les membres confirment unanimement la transparence, de pouvoir participer à toutes les décisions d'importance, et de trouver des solutions à l'amiable en cas des désaccords internes. Indicateur 4.3 Nombre et % de GS où les membres sont unanimes sur leur confiance mutuelle, et que la confidentialité est respectée, leur permettant de par-	<u>Suppositions</u> Les membres des GS, les responsables élues des GS, ainsi que les Animatrices locales / animateurs locaux (AL) sont convaincu-e-s du bien-fondé des valeurs de la confiance mutuelle, du respect de la confidentialité et des caractéristiques de transparence et de décisions collectives au sein des GS.

tager leurs histoires personnelles sans que celles-ci soient racontée en dehors du GS.	
<u>Output 4.1</u> Les présidentes, secrétaires et trésorières élues par les membres de leurs GS sont préparées et formées pour leur tâche par l'équipe de FORAL ; les GS sont accompagnés dans l'élaboration de leurs règlements intérieurs. Indicateur 4.1.1 Nombre de réunions de réseaux menées ou les responsables élues des GS ont pu échanger leurs expériences et où elles ont été formées dans leurs rôles respectifs. Indicateur 4.1.2 Nombre et % de GS avec un règlement intérieur rédigé par écrit avec l'accompagnement de l'équipe de FORAL, discuté et approuvé par l'ensemble de membres des GS. Indicateur 4.1.3 Nombre d'exemples de désaccord ou conflit interne à un GS discutés dans les réunions de réseau des GS, qui ont pu être résolu après dialogue et où la solution a trouvé l'accord de toutes les membres du GS. <u>Output 4.2</u> Les Animatrices locales et Animateurs locaux (AL) sont formé-e-s pour l'accompagnement des GS et le dialogue avec les GS sur les caractéristiques requises des GS : transparence, décisions collectives, capacité de trouver des compromis en cas de désaccord, respect de la confidentialité et des besoins des membres les plus vulnérables dans les GS. Indicateur 4.2.1 Nombre de formations pour AL sur l'accompagnement des GS et les valeurs de comportement à proposer, afin que les GS et leurs membres puissent atteindre leurs objectifs de bien-être. Indicateur 4.2.2 Nombre de rencontres de suivi et d'échange avec les AL sur l'évolution des GS et leurs caractéristiques qualitatives acquises.	Dans les animations et échanges au sein des GS et entre GS dans leurs réseaux, ces valeurs peuvent être discutées, reconnues et approfondies collectivement.

Note : Sous « Suppositions » sont résumées les conditions qui doivent être remplies, afin que l'output en question puisse contribuer à l'atteinte de l'outcome/effet, et afin que l'outcome puisse contribuer à l'atteinte de l'impact/objectif global. Si les suppositions s'avèrent erronées, le projet doit être adapté à cette situation : soit la stratégie doit être adaptée, soit des activités ajoutées permettant de remplir les suppositions.

Projet Groupes solidaires (GS) de survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) à Walungu, RDC

Tableau de gestion des risques

Description du risque	Proba- bilité P	Impact I	Mesures d'atténuation du risque	P x I
Risques contextuels	de l'occurrence			
La sécurité dans le Territoire de Walungu se détériore ; des milices s'installent, attaquent les villages et les villageois/es sont menacés et subissent des violences.	3	4	Établir des contacts permanents avec les animatrices/animateurs locaux, interrompre les visites sur le terrain, si la menace est imminente, et les reprendre dès que possible ; faciliter l'accès au service médical.	3x3
Le contexte politique se durcit, les ONG sont mal vues et des intérêts économiques et politiques prédominent le bien-être de la population, des femmes, familles	2	3	Élaborer une stratégie modérée de plaidoyer avec les GS vis-à-vis les autorités locales et se concentrer sur le renforcement des réseaux des GS	2x2
Risques programmatiques				
Des hommes de pouvoir (militaires, commerçants ou autres) menacent le projet parce que les GS entravent leurs opportunités d'exploiter les femmes en tant que prostituées ou ouvrières.	3	4	Les GS évitent des apparitions en public et travaillent avec les autorités qui leur sont bienveillantes ; ils organisent leur protection à travers leurs réseaux, avec la capacité de se mobiliser très rapidement.	3x3
Des hommes voient leur position affaiblie vis-à-vis les femmes à cause des GS et s'y opposent verbalement et avec des menaces.	2	3	Présenter une situation gagnante-gagnante pour les hommes et les familles grâce aux activités des GS et mener ce discours avec eux.	1x2
Des ONG interviennent avec subsides importants dans les groupements et essayent plus ou moins ouvertement de discréditer l'approche non-assistanciel pratiquée par FORAL & IFDP.	2	3	Renforcement les échanges dans les réseaux des GS et mise en évidence les avantages d'un développement indépendant grâce aux exemples de réussites des GS.	1x2
Difficulté de trouver des animatrices locales qui pourront se déplacer régulièrement dans des villages voisins.	3	3	Les animatrices locales recrutées et formé suivent un nombre limité de GS ; dans l'insécurité existante, elles se déplacent en paire mixte.	2x2
Suite aux vols par les milices des réserves de nourriture et des petits bétails élevés dans les GS, le danger de famine monte.	3	4	Les femmes dans des zones dangereuses se déplacent vers d'autres GS plus sûres. Semences et cobayes sont distribués par le projet.	3x3

Le disfonctionnement des centres de santé et hôpitaux, le manque de médicaments essentiels mène à une morbidité et mortalité accrue aussi chez les membres des GS.	3	4	Après formations spécifiques, des médicaments essentiels sont mis à la disposition des caisses d'épargne communes des GS ainsi qu'aux infirmiers/ères proches des GS, afin de pouvoir sauver les vies.	3x3
Un accident ou événement de responsabilité civile empêche l'équipe de FORAL ou d'IFDP de continuer son travail.	1	4	FORAL & IFDP souscrivent une assurance de maladie et d'accident collective, ainsi que de responsabilité civile.	1x3
Risques institutionnelles				
FORAL & IFDP ne sont pas capables de trouver des organisations partenaires pour financer le projet GS de survivantes à Walungu.	1	3	La recherche de partenaires est intensifiée avec des recommandations de qualité et des visites personnelles par la Coordination de FORAL & d'IFDP.	1x2
FORAL ou IFDP doit arrêter ses activités à cause de faute grave ou par manque de trouver une équipe engagée.	1	3	L'ONG envisage de fusionner avec une autre organisation afin de réaliser le projet conjointement, grâce à une équipe renforcée.	1x2

Probabilité de l'occurrence : 1 = très improbable ; 2 = moindre ; 3 = moyenne ; 4 = élevée

Impact de l'occurrence : 1 = très peu d'impact ; 2 = moindre ; 3 = moyen ; 4 = élevé

P x I après mesures d'atténuation : 1-2 = très peu ; 3-4 = moindre ; 6-9 = moyen ; 12 = élevé